

■ **Anne-Marie Armellin**, à Lausanne, CH-550-0054727-7, bar à café (FOSC du 03.06.1982, p. 1782). Son titulaire étant décédé, l'entreprise individuelle est radiée d'office, conformément aux dispositions de l'art. 152, al. 5 ORC.
Registre journalier no 6643 du 04.05.2009
(05009406 / CH-550.0.054.727-7)